

FICHE DE SYNTHÈSE

NAVIGATION - PÊCHE

À PARTIR D'EMBARCATION

Plan d'eau	Pêche à partir d'une embarcation	Navigation moteur thermique	Navigation moteur électrique	Navigation
Grand Stock				
Petite creusière		1	1	
Vieil Etang	4	1	1	
Gros Etang		1	1	
Etang du Moulin	1-6	1	1	1
Etang des souches	1	1	1	1
Petite cornée de Rhodes	4	1	1	
Cornée annexe Grande cornée		1	1	
Cornée du Pont des Fiches		1	1	
Cornée de Ste Croix	4	1	1	
Cornée du Herrenwald		1	1	
Cornée du Cheval		1	1	
Extrémité Cornée du Chat		1	1	
Extrémité Grande Cornée		1	1	
Petit Stock		1		
Petit Gondrexange		2		
Houillon		2		
Rohrweiher	2	2	2	2
Cornée de Réchicourt		2	2	
Murots	5	5	5	5

(1) Règlement particulier de police en date du 30 juillet 2014 relatif à l'exercice de la navigation de plaisance et aux activités sportives sur le plan d'eau domanial de l'étang-réservoir du Stock.

(2) Règlement particulier de police en date du 20 décembre 2019 relatif à l'exercice de la navigation de plaisance et aux activités sportives sur le plan d'eau domanial de l'étang-réservoir de Gondrexange.

(3) Arrêté Préfectoral en date du 30 décembre 2003 règlementant la pêche en eau douce dans les étangs-réservoirs de Gondrexange, du Stock et Mittersheim et dans les étangs annexes de l'étang-réservoir de Gondrexange dits Neuf-Etang et l'Etang de Ketzing.

(4) Convention ONF et AAPPMA "La Sarrebourgeoise"

(5) Arrêté Préfectoral n° 2019-DDT/SABE/EAU- n° 07 en date du 15 avril 2019 portant mise en réserve temporaire de pêche sur les cours d'eau, canaux et plans d'eau dans le département de la Moselle.